

## **Conseil de Gestion du Watt Citoyen**

*Mardi 13 février 2018, 19h à Aubais*

### **Relevé de décisions**

Présent.e.s (9 personnes) :

- Gregory Pons (représentant LUXEL)
- Clarisse Dulac (Enercoop LR)
- Guilhem Gibert
- Josiane Flattet (ATTAC Nîmes)
- Philippe Gouillart
- Max Guy
- Christian Mercier
- Antoine Rousseau
- Sophie Setbon-Cuisinier

Absent.e.s excusé.e.s (2 personnes) :

- Régis Ollagnier
- Karine Prunier

#### 1. Validation du RDD du 5 décembre 2017

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 9

**Le relevé de décision du conseil de gestion du 5/12/2017 est validé à l'unanimité.**

#### 2. Organisation de l'AG

Le conseil de gestion autorise Antoine Rousseau, président de la SAS Le Watt Citoyen, à envoyer à tous les sociétaires la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le samedi 17 mars 2018 à partir de 10h30 au foyer d'Aubais. Par ailleurs, le conseil de gestion donne mandat au GT 'AG' de préparer les documents nécessaires à la tenue de l'assemblée générale (feuille d'émargement, power point ...). Ce groupe de travail est initialement constitué de : Clarisse Dulac, Josiane Flattet, Karine Prunier et Antoine Rousseau.

**Le Watt Citoyen**

SAS au capital variable

Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940

Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS

Abstentions : 0  
Contre : 0  
Pour : 9

**Mandat est donné à l'unanimité à Antoine Rousseau.**

3. Autorisations de dépenses pour onduleurs, structures

Le conseil de gestion donne mandat à Antoine Rousseau à virer la somme de 23.375,18 € pour la Société FRONIUS pour l'achat des onduleurs.

Le conseil de gestion donne mandat à Antoine Rousseau à virer la somme de 49.723 € pour la Société IGES pour l'achat des structures.

Abstentions : 0  
Contre : 0  
Pour : 9

**Mandat est donné à l'unanimité à Antoine Rousseau & Sophie Setbon Cuisinier**

4. Point chantier LUXEL

Le conseil de gestion donne mandat au GT 'La Cagnotte' pour valider la dépense supplémentaire de 1500 € environ correspondant à la connexion filaire sur le site du Parc.

Abstentions : 0  
Contre : 0  
Pour : 9

**Mandat est donné à l'unanimité à Antoine Rousseau & Sophie Setbon Cuisinier**